

RECHERCHES SUR LA VILLE DE SAINT-MACAIRES.

prix : 2.00fr.

notes
&
informa-
tions sur
vie locale.



- 1, 2, 3, 4. Première enceinte.
4, 5, 3. Faubourg du Turon.
1, 6, 2. Faubourg de Rendesse.
A. Château.
A A. Église et prieuré.
B. Porte du Mercadiou.
C. Porte d'Yquem ou de Crespignan.
D. Porte de l'Hôtel-de-Ville ou de Cadillac ou de Benauges.
E. Poterne de La Nau.
F. Porte de l'Hôpital ou d'Aulède.
G. Porte Neuve.
H. La Trompe.
I. Château de Tardes.
J J. Portes du Turon.
K. Tour de Cailhive.
L. Porte de Rendesse ou du Mas.
M. Place du Mercadiou.
N. Place de l'Église.
O. Maison de La Nau.
P. Le Palais.
Q Q. Places de la porte Neuve.
a. Rue des Bances.
b. Rue Yquem ou de Crespignan.
c. Maison de Baritault.
d. Rue de l'Échelle.
e. Rue de Lourdiduy.
f. Maison La Roque.
g g. Rue du Port-Nava.
h. Rue du Canton.
i. Rue de l'Église.
j. Impasse de Malice.
l. Rue de la Porte-Neuve.
m. Rue des Clottes.
n. Rue de Benauges.
o o. Rue de l'École.
p p. Rue d'Aulède.
q. Rue de La Nau.
r. Petite rue de La Nau.
s. Petite rue de Pommiers.
t. Rue du Turon.
u. Rue de la Touratte ou de la Portette.
v. Rue de Rendesse.
x. Rue de la Careyrotte.
y. Rue de Corne et maison Messidan.

"Semmachari", un an après...

Il y a un an, nous sortions notre premier exemplaire, ne sachant pas trop où aller, à la recherche d'une formule, d'une présentation et surtout à la recherche de lecteurs.

Oui, là était le vrai problème : qui toucher ? Comment amener l'ensemble des Macariens à s'intéresser à un journal local ? Comment, enfin, amener ces mêmes macariens à écrire des articles sur des problèmes les concernant ? Voilà à peu près les questions que nous nous posions en décembre 72.

Bien sûr, ces problèmes ne sont pas tous résolus, nous avons eu, au cours de cette année, d'excellents résultats : en premier lieu un bon chiffre de vente, 300 exemplaires environ vendus chaque fois à St-Macaire, de plus le journal est en dépôt à La Réole et à Langon ; il est aussi lu dans certaines communes du canton notamment Pian, St-Pierre d'Aurillac, et St-Andre du bois.

En outre, nous avons reçu dès le numéro 2 des articles de Macariens faisant partie de sociétés locales, Mlles C. et A. TAUZIN (Comité des fêtes) Mrs Fernand BARBE et Patrick SAN-JOSE (A.S.M.), Serge COSSON et Jean-René BERNADET (Judo), sans oublier le corps des Sapeurs Pompiers, en la personne de Robert ARMAND-PARADGE. Nous les en remercions et invitons les autres sociétés à les imiter.

Ces résultats nous encouragent à persévérer dans notre entreprise, nous ouvrons toutes grandes nos colonnes aux personnes ayant des idées, des suggestions à proposer, où voulant traiter de problèmes concernant notre ville.

Egalement nous nous tournons vers les nouveaux habitants des quartiers neufs du moulin ou du Bas-Pian pour leur faire comprendre que Saint-Macaire n'est pas seulement un nom sur un poteau indicateur ni un bout de terrain sur lequel on construit une maison individuelle mais une communauté vivante ayant un passé et par ce fait un caractère particulier.

Se limiter à son petit univers, et à son petit confort est, avouons le, une chose bien triste, ce journal peut aider à s'intéresser, à s'intéresser et à participer à la vie locale. Intégrer, rapprocher, intéresser, et faire participer voilà les objectifs de ce journal. "C'est de la pure utopie" disent certains, peut-être... mais ce numéro 4 est une petite histoire. malgré de nombreuses difficultés, nous avons réussi à tenir un an. Comment se présentera 74 ? C'est l'avenir et le nombre de lecteurs qui nous le dira.

Joël BAUDET.

ENQUÊTE: "des séculaires rivaux: Langon et St Macaire".

Sur les rives de la Garonne, le fait est fréquent : les langonnais nous gratifient du surnom de "Marocains" et nous, nous les traitons vertement de "Langues au C...". Lorsqu'un dimanche de septembre 73, les Jeunes de Langon rencontrent l'équipe fanion de l'A.S.M. l'arbitre prend la précaution de reléguer les spectateurs derrière la main courante, et si l'on se réfère à un passé récent, il revient à l'esprit les chansons de torneliers qui ne manquent jamais d'égayer nos voisins d'outre Garonne.

Alors, que signifie cet esprit de clocher révolu ? observent, narquois, les citoyens ou nos concitoyens imbus du centralisme jacobin. Nous laissons le soin à Robert Escarpit de leur répondre : "Je suis né en Avril 1918 à St-Macaire, sur la place du marché aux cochons... mais le berceau de ma famille est situé très loin de là, sur l'autre rive de la Garonne, à près 2 kilomètres, dans le village de Toulonne, faubourg de Langon. C'est un autre monde... Tout change, les sonorités de la langue gasconne, les cultures, les métiers; Saint-Macaire est chanteur, fruitier, tornelier, pêcheur d'aloses, chasseur de palombes. Langon est phénicien...".

L'âpre mélancolie dorée de la forêt de pins, la secrète opulence du vignoble sauternais. (l'enserrent dans ses murs)... ("Paramétoires d'un gaulois").

Nous ajouterons que cette différence de terroir et de mentalité, s'est traduite dans une concurrence d'ordre économique qui, officiellement et d'après les archives communales subsistantes, s'envenime dès le 13 Septembre... 1331.

...

Les caprices de la Garonne à l'origine du conflit:

Ce jour là, PEY DE MARTILLAC, damoiseau, châtelain de St-Macaire, PEY DE CAMPAGNE, son lieutenant, MACIP DE COLONGES, son écuyer, GAILLARD DE JUZIU et ARNAUD D'ARTIGOLE protestent contre la citation à son de trompe ordonnée par le Prévost de Langon sur une "place herbeuse" située en face de Langon sur le territoire de St-Macaire, place où sont dressées des fourches patibulaires (ou gibets de potence.)

Le conflit naît donc des caprices de la Garonne dont le cours entre Bordeaux et Castets ne sera stabilisé qu'au 19ème siècle. La place herbeuse en question n'est autre qu'un "padouens" isolé c'est-à-dire une bande de terre argilo-sableuse recouvrant un banc de gravier déposé par le fleuve. Or, non seulement la Garonne avait enfanté ce padouens juste en face du port de Langon mais elle avait choisi pour ce faire une période où les deux rives étaient sous domination française, période qui devait s'achever quelques mois plus tard par le retour de la rive Macarienne sous la suzeraineté du Duc d'Aquitaine, roi d'Angleterre. Le conflit purement local se double donc au départ d'une contestation territoriale entre Franciens et Anglo-Normands.

Cependant nous sommes en Gascogne, c'est-à-dire dans l'aire occitane où le droit écrit, inspiré du code romain, a force de loi. Plutôt que d'en venir aux mains, les deux partis préférèrent donc palabrer au cours d'un procès qui devait durer cinq années.

Car n'oublions pas que précisément à la même époque le successeur de PHILIPPE LE BEL à la tête du royaume de France, Charles IV, faisait écarteler la fille de son prédécesseur au nom de la fameuse loi "salique" d'origine franque (dont parle tant tous les manuels d'histoire de nos écoliers) qui interdisait aux femmes de régner.

Une nouvelle preuve, s'il en était besoin de la différence de mœurs qui pouvait exister entre le Nord et le Midi de ce qui allait devenir au XVIIe siècle la France.

Premier procès : France ou Angleterre ?

La contestation de souveraineté sur le padouens formé par la Garonne est donc portée devant le juge d'Agen, représentant le roi de France, puisque le roi d'Angleterre demeure pour ses fiefs aquitains le vassal du roi de France.

Le 16 Novembre 1332, tout le monde se réunit sur le fameux padouens, chacune des deux parties expose ses arguments en un mémorandum de 58 articles, rédigés en francien pour les Langonnais, en latin pour les Macariens (nul doute que la discussion se déroula en gascon).

Pour les Langonnais, le padouens a été confié à PEY DE GABARRET, co-seigneur de Langon et Saint-Macaire, vicomte de Beauchamp, par le roi PHILIPPE LE BEL en personne, au moment où les deux rives étaient placées sous sa tutelle directe. De plus, la coutume gasconne (qui s'ajoute au droit écrit dans certains cas) veut qu'un terrain encore occupé par son conquérant dix jours après la trêve des armes, reste définitivement sous son contrôle.

Les Langonnais reconnaissent ainsi implicitement que le padouens leur a été acquis par la force, à la faveur des campagnes militaires de PHILIPPE LE BEL contre les fiefs anglais du royaume de France.

En retour, les Macariens produisent une cédule du roi d'Angleterre rédigée avant les opérations de PHILIPPE LE BEL, et indiquant que la châtellenie de SAINT-MACAIRES s'étend jusqu'à la moitié de la mer appelée GIRONDE ou GARONNE, ce qui inclut par conséquent toute nouvelle terre formée par les eaux.

Les Langonnais rétorquent que de toute façon le duc d'Aquitaine, même s'il est en même temps roi d'Angleterre, doit obéissance à son suzerain, le roi de France. Ce à quoi subtilement les Macariens objectent qu'il ne faut pas confondre ce qui est "du ressort du" royaume de France et ce qui est "dans" le royaume de France.

Au moyen-âge en effet, une nette distinction se fait entre le "domaine royal" placé directement sous la tutelle du roi et le "royaume" constitué d'un ensemble de fiefs placés sous la tutelle de vassaux du roi. Dans le cas présent, le roi PHILIPPE LE BEL

ne pouvait disposer du padouens contesté sans se référer à son vassal, le duc d'Aquitaine. (mais bien sûr nous étions alors au début de la guerre de cent ans.) A l'issue de ce long exposé, le juge d'Agén décide de réserver son appréciation et le 16 Janvier 1333, 638 témoins viennent déposer dont 369 sous la foi du serment, pour déterminer qui des Langonnais ou des Macariens ont fait régner la justice sur ce padouens depuis son apparition, et par conséquent dresser des fourches patibulaires. Les habitants des deux cités sont exclus des témoignages comme il se doit et l'on fait appel aux Réolais, aux Bazadais, etc...

Second procès : Bazadais ou Bordelais ?

En 1336, le procès reprend avec une aussi longue argumentation.

Les Macariens font remarquer que la Garonne, actuelle limite des zones française et anglaise, correspond à cet endroit aux limites de l'archevêché de Bordeaux et de l'évêché de Bazas. Or, les jurats de Bordeaux ont un droit de jouissance sur toutes les nouvelles terres ou "padouens" situés dans l'archevêché de leur ville, de par la volonté du duc d'Aquitaine. Saint-Macaire dépendant de l'archevêché de Bordeaux, le padouens contesté ne peut-être placé que sous la tutelle des jurats de Bordeaux et corollairement sous la garde des jurats de Saint-Macaire. Les Langonnais situés dans l'évêché de Bazas ne peuvent bénéficier d'aucun droit légal sur le padouens.

Les Langonnais s'exclament alors que de ce que Saint-Macaire est en Bordelais il ne s'en suit pas que tout ce qui est bordelais appartient aux macariens. Pour eux, les particuliers, le châtelain, les jurats et la communauté de Saint-Macaire ont occupés de force le padouens, appliquant effectivement la loi "cornélienne" sur les terrains asséchés mais violant la loi "julienne" sur la vie publique et les relations de voisinage.

Cette seule référence au droit écrit situe la hauteur du débat. Pourtant, les événements durent se gâter, car la chronique du procès note en gascon : " la cloche fut sonnée à la façon du "tocha senh" comme lors des plus grandes nécessités, tel les incendies des villes, et les ennemis voulurent se jeter les uns contre les autres." Il semble bien que jamais les deux partis n'en arrivèrent à cette extrémité.

La conclusion de ce premier différend :

Tout s'achève brutalement en 1338 : Gaston de Foix reprend une nouvelle fois le Bordelais par les armes pour le compte du roi de France. Est-ce une pure coïncidence ? les seuls massacres perpétrés à cette occasion le furent à Saint-Macaire où seuls furent épargnés vieillards, femmes et enfants.

Il reste que, en dehors de la rivalité franco-anglaise, ce conflit a une signification locale et une explication d'ordre économique. Pourquoi se quereller pour la possession d'un vulgaire padouens utilisable seulement pour la pâture du bétail ? C'est que le début du XIVe siècle marque aussi l'apogée du commerce fluvial du vin en Garonne et que la souveraineté sur ce padouens était capitale pour la prospérité commerciale des deux cités. C'est ce que nous développeront dans le prochain article avant de déboucher sur les derniers épisodes, plus récents, de la rivalité entre Langon et Saint-Macaire, qui, nous le savons, ont abouti à la domination économique de Langon.

J.M. BILLA

à suivre

CHRONIQUE : La grève des ouvriers-tonneliers [suite et fin]

.../...

Les événements de l'aube du 28 Août 1906 eurent de multiples conséquences sur l'attitude professionnelle des patrons tonneliers, les conditions de travail des ouvriers et plus encore sur l'esprit de la communauté locale.

Pour résumer la situation au lendemain de la charge de la gendarmerie à cheval, il suffit de reprendre en guise de préambule les termes du message adressé par le conseil municipal au ministère du travail le 9 Novembre 1906 :

" Le conseil municipal de Saint-Macaire, ému par la gravité de la situation créée dans la commune par la grève des tonneliers, prie le gouvernement de rechercher jusqu'à quel point un droit légal exercé tant par les ouvriers sous la forme de syndicats que les patrons sous la forme d'exploitation d'une patente, peut entraîner la ruine d'une commune, organisme légal aussi primordial qu'inattaquable. Il ose espérer que le gouvernement dans cette catastrophe économique s'intéresse aux victimes innocentes de ce conflit, aux petits commerçants, aux pères, aux femmes, aux enfants de ces braves coeurs qui ont préféré souffrir, s'expatrier - même que de refuser leur appui à une idée qui, si elle était douteuse hier vient de recevoir aujourd'hui une consécration officielle, rationnelle, par la création du ministère du travail."

En effet, Clémenceau crée le ministère du travail à la suite des grèves ouvrières qui essaïmèrent l'année 1906 sur le plan national, ministère qu'il confia au socialiste indépendant Viviani en guise de gage de bonne volonté vis à vis de la S.F.I.O., principale animatrice de ces grèves.

Ce texte nous donne une aperçu sommaire mais saisissant sur la portée réelle de la grève des ouvriers tonneliers dans la vie locale, c'est à dire le déchirement de la communauté macairienne.

Une communauté locale :

Les luttes ouvrières s'étaient jusqu'alors exercées surtout dans les régions industrialisées et avaient par conséquent épargné notre région.

Après avoir surmonté la crise due au phylloxera, le Bordelais reprend son orientation vers la monoculture de la vigne qui fait vivre son monde tant bien que mal. Etroitement associée à ce phénomène, la tonnellerie connaît un net regain d'activité à la fin du XIX siècle et maintient son organisation fondée sur le modèle artisanal déjà pris au point au moyen âge par les négociants en vin.

Les patrons fournissent le bois aux ouvriers et se chargent de la commercialisation des barriques. La fabrication incombe à part entière aux ouvriers qui travaillent aussi bien dans l'atelier atterrant à leur habitation que dans l'atelier patronal. Bien sûr, la hiérarchie se fait au profit des couches dirigeantes, la misère et l'incertitude de l'emploi demeurent l'apanage des couches laborieuses. Une ségrégation spatiale existe plus ou moins : le Thoron, Rendesse et surtout Mauhargat sont réservés aux ouvriers. Chacune des deux parties possède ses propres cafés : café de l'Eldorado et café de la Paix ("les Arts" actuels) pour les patrons ; café d'Isly (quincallerie CAMBOIS actuellement) pour les ouvriers.

Cependant aucun autre indice ne peut assimiler un tel type d'organisation sociale au système industriel de la ville qui déjà s'est imposé depuis le milieu du XIXe siècle.

Qu'ont de commun un "ouvrier tonnelier" accomplissant un travail qui recèle un minimum d'intérêt, qui requiert un outillage particulier et personnalisé, qui s'exécute tout près de chez soi, et l'"ouvrier d'usine" qui effectue un travail de peine répétitif et sans intérêt, qui doit respecter des consignes d'horaires et de rendement et qui le plus souvent s'est déraciné de sa terre natale pour gagner les taudis des villes ?

Qu'ont de commun un "patron macairien" qui dirige un atelier d'une vingtaine d'ouvriers en moyenne, qui en dehors de son travail vit avec ces ouvriers quotidiennement, qui est assujéti aux fluctuations des récoltes de vin, et un "patron d'usine" qui emploie des milliers de manoeuvres et qui s'est parfaitement initié aux règles de la concurrence internationale et à la recherche de marchés ?

...

En fait, ce qui distingue pour l'essentiel le modèle industriel urbain du modèle artisanal local du début du siècle, c'est essentiellement la cohabitation dans le même lieu, cohabitation ancestrale, car ouvriers et patrons participent tous aux foires et marchés locaux, aux cérémonies religieuses ou laïques qui jalonnent la vie de la cité, ouvriers et patrons parlent le même patois et puis, la barrière n'est pas infranchissable : les ouvriers deviennent parfois petits patrons.

Il y a donc une communauté de terroir, de ce palimpseste indélébile qui continue en 1906 à souder des intérêts matériels divergents. Cette notion appelle des nuances et des explications plus loquaces, mais pour la mettre en évidence il suffit de rappeler une anecdote : au moment de la séparation de l'église et de l'état qui précède la grève des ouvriers tonneliers, les plus virulents des anticléricaux reconnaissent malgré tout une moindre culpabilité au curé de Saint-Macaire, tout simplement parce qu'il est l'un des principaux animateurs de la vie locale.

Le déchirement :

Pourtant, le mouvement d'industrialisation et d'urbanisation ne pouvait qu'avoir un jour ou l'autre des retombées de plus en plus précises sur notre région. Les scieries s'étaient mécanisées, le chemin de fer tendait à supplanter la bâtellerie dans le transport des barriques ; parallèlement, la notion de conscience de classe gagnait les couches ouvrières.

Et les ouvriers tonneliers forment un syndicat dès l'avènement du radicalisme au pouvoir en 1896. A la suite du renforcement du mouvement revendicatif par la création de la S.F.I.O en 1905, les grèves se coordonnent sur le plan national. La grève des ouvriers tonneliers se déclenche sur un désaccord salarial au moment où pour la première fois les ouvriers des ateliers artisanaux des petites villes comparent leur sort à celui des ouvriers des usines des grandes villes, et ne peuvent supporter une telle disparité de salaires à leur désavantage. La lutte pour le pouvoir d'achat supplante dans leur esprit le maintien de conditions de travail favorables : la France est entrée grâce à ses colonies dans l'ère de la société de consommation et toutes les classes sociales se font alors rapaces.

De leur côté, les patrons macariens ne suivent pas d'aussi près cette évolution nationale. Ainsi malgré l'existence d'un comité patronal girondin, sont-ils divisés : au moment de la grève, les patrons de la campagne, dont les Macariens, se désolidarisent des patrons de la ville, les Barletais, plutôt que d'accroître leurs charges salariales. (Les patrons bordelais ont déjà compris que cette dernière concession était un moindre mal.) En fait la grève frappe leur imagination : ils sont effrayés à l'idée de perdre une clientèle difficilement acquise puisque la grève se situe à l'approche des vendanges ; ils sont choqués par les défilés des ouvriers drapeau rouge en tête, qu'ils considèrent comme des manifestations de violence ; ils sont terrifiés par l'hostilité des grévistes, leurs amis, leurs voisins, qui viennent chaque jour les conspuer sous leurs fenêtres et, tout en ressentant une profonde amertume, ils préfèrent éloigner leurs enfants de Saint-Macaire.

La charge de la Gendarmerie à cheval du 28 Août 1906 marque définitivement dans les esprits la rupture totale des deux parties, malgré son peu de gravité physique.

La responsabilité en incombe surtout à l'évolution générale du pays. La France industrielle du nord impose peu à peu son modèle, axé sur les concentrations urbaines et les décisions centralisées, au Midi artisanal, basé sur les petites concentrations urbaines ou se mêlent les classes sociales.

La situation des ouvriers après la grève : ...

Après la grève, les ouvriers sont considérablement affaiblis (nous sommes en 1906, les avantages sociaux sont inexistant~~s~~, malgré les réflexes de solidarité des hôteliers et charretiers et de quelques petits commerçants. Certains se sont fâchés à mort avec leur patron à cette occasion et ne veulent plus se réembaucher à leur atelier d'origine. D'autres sont purement mis à la porte. Tous ces-là expatrient et s'en vont dans la Benauge, le libournais et le Bourgeois chercher du travail. Les documents manquent pour évaluer l'importance de ces transferts.

En général, ne sont réembauchés que les éléments "récupérables" ou ceux avec qui on se sent encore en sympathie. Certains ouvriers tentent leur chance et s'installent à leur propre compte.

Cependant plusieurs tentatives d'incendie d'ateliers se produisent encore sous l'effet de pyromanes ou d'ouvriers amers, et les patrons, qui iront parfois jusqu'à garder leur atelier de nuit fusils en main, seront atteints par la psychose du feu pratiquement jusqu'en 1914.

Les patrons ont gagné dans la grève une réserve inépuisable de méfiance à l'égard des ouvriers et beaucoup sont tentés par le maintien des avantages acquis c'est-à-dire par l'immobilisme.

D'autres parmi les plus importants décident de prendre des mesures plus énergiques et de mettre leurs entreprises au diapason de la France industrielle : c'est la création en 1907 de la tonnellerie mécanique à Langon.

La fondation de la Tonnellerie mécanique à Langon :

Faisant abstraction du traditionnel morcellement artisanal par petits centres urbains, trois patrons macariens, Messieurs LAVILLE, VALENDIT et REYNIE décident de se grouper avec trois patrons de Preignac, deux de Barsac et un Quinsac pour fonder un atelier commun de tonnellerie. Prenant le mors aux dents, ils choisissent de l'implanter à Langon malgré la rivalité ancestrale de Langon et St-Macaire. Les bâtiments d'une ancienne usine d'électricité y sont disponibles et Langon devient un centre important. La mécanisation est assurée par une machine à vapeur qui aux plus beaux jours autorisera une production quotidienne de 200 barriques. Une scierie est adjointe à l'atelier et la proximité de la gare facilite le transport des barriques et des bois. Le schéma est parfait, mais l'indépendance de chacun des patrons demeure. Chacun d'entre eux en effet conserve son atelier local où passent les barriques montées mécaniquement pour la finition et les marques de l'entreprise propres à chacun. Deuxième entorse à la bonne application de la leçon, le tiers des barriques est encore exécuté à l'atelier selon l'ancienne façon. Mais les ouvriers atteints par la limite d'âge ne sont pas réembauchés afin d'aboutir à une totale mécanisation. Et puis, la crise de la tonnellerie en 1900 force le maintien de la "griffe" de chacun des patrons.

Car, revenons sur le point précédent, la tonnellerie mécanique est créée surtout dans le but d'éviter la dépendance vis à vis des ouvriers tonneliers, si cruelle pendant la grève. Sise à Langon, loin des centres d'agitation de St-Macaire, Barsac-Preignac et Cadillac-Bogues, la tonnellerie mécanique fonctionne exclusivement à l'aide de manoeuvres (120 au maximum) encadrés seulement par six ouvriers tonneliers.

Le projet bien étudié réduira à l'état de manoeuvres beaucoup de tonneliers. La crise de 1930 mettra fin à cette évolution, ainsi que la concurrence des cuves de ciment armé. Malgré les marchés de barils de rhum puis de barils d'huile, la tonnellerie mécanique sera requise après la dernière guerre à ne travailler que par intermittence.

Depuis quatre années cependant, elle reprend normalement ses activités grâce à la recherche de la qualité dans le vieillissement des vins.

La fin d'une société :

...

Nous l'avons vu, la conséquence majeure de la grève, réside dans l'alourdissement du climat social local et la perte d'une communauté d'actions. Jusqu'en 1930, les deux camps s'observent et se méfient l'un de l'autre. Les patrons essaient de gagner à leur cause les enfants des tonnelliers en leur payant des études dans les écoles religieuses de la ville Saint-Louis de Gonzague ou le Sacré-Coeur. Les "enfants de Marie" maintiennent le mélange des classes sociales chez les enfants grâce à l'attachement des femmes d'ouvriers en général au catholicisme. Mais une haine était née: Haine qui devait donner lieu jusqu'en 1930 à des scandales et qui de nos jours font encore faire certains témoignages. L'évolution contemporaine, amorcée à partir de 1930 et déterminante depuis la dernière guerre, a bouleversé les données du problème. A l'heure actuelle, ouvriers et patrons ou plutôt employés et cadres locaux sont complètement intégrés dans le système économique national et plus particulièrement bordelais. La cohabitation des classes sociales est pratiquement inexistante à Saint-Macaire si ce ne sont les artisans, les petits commerçants et surtout les enfants et les vieillards. Car, les uns et les autres, dès qu'ils ont un moment de libre hors profession se réfugient devant leur poste de télévision ou se ruent en fin de semaine sur le littoral atlantique. L'espoir existe peut-être dans l'accroissement des heures de loisirs qui donne à tous le temps d'examiner sa propre position et de s'intéresser parfois au devenir de leur cité et à son animation.

J.M. LILLIA

CONTE GASCON : "la confession"

Louisot acabéhoue de counfessa sés faouxtes a moussu curat.

Lou Curat : "Podés pas arresta un cop de courre l'antifle, espéci de camalet ! me bats éze lou plasé dé damoura un thicot sérius !"

Louisot : "Qué bos, moussu curat, ey bint ans ! podi pas tiéne ! faoun qué y angui..."

Lou Curat : "Ma te dānnos malhésus ! arrēste biste tout aquo ! lou june, l'abstinensso, bala so qué te faou !"

Louisot : "Cos qué, m'en trobi bien jou, d'aquétz bie ! d'abort, ey lugit un jouhn qu'aquet affa esclarihoue lous uils !"

Lou Curat : "Esclarihoue lous uils ! a tu couilloun ! s'acore bray crésets qué pouterey lunettes !"

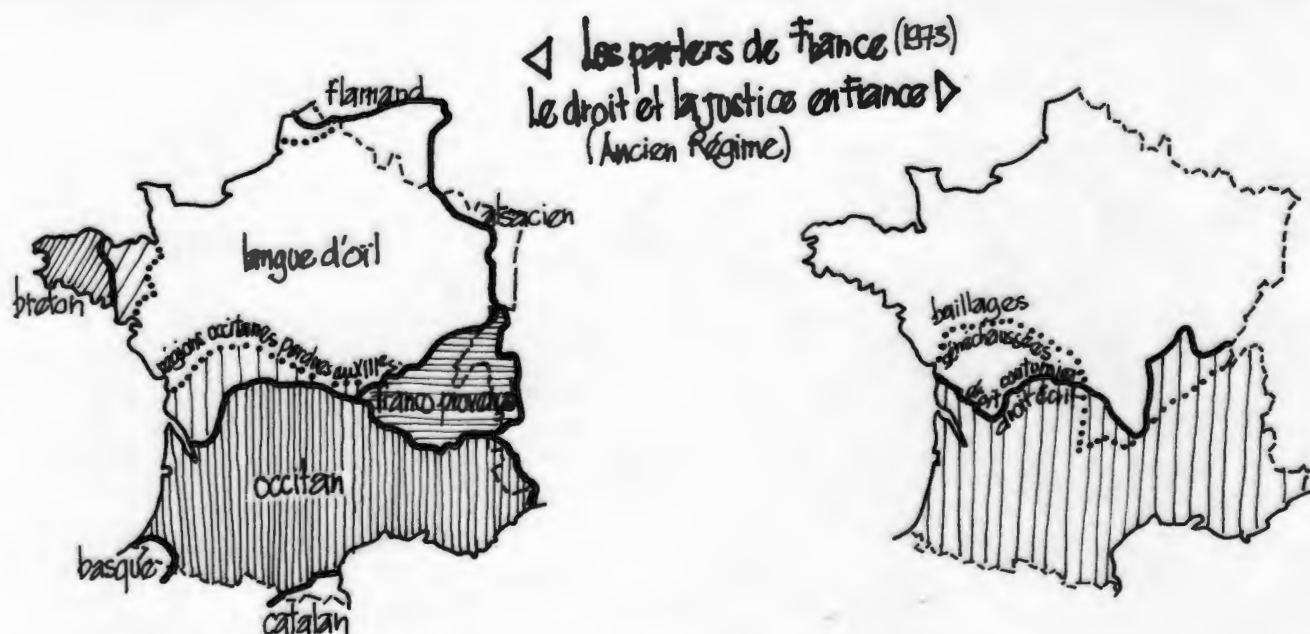
Extrait des "Histoires Gasconnes"
(Traduction en gascon macanien oral selon le mode
phonétique)
d'Edouard LULAC

ACTUALITE : "Occitania? ma! qu'es aquo?"

L'Occitanie, ou pays de langue d'oc, comprend tout le midi de la France au sud d'une ligne Libourne, Limoges, Clermond-Ferrand, Valence, Briançon. La langue d'oc est ce que la plupart d'entre nous connaissent ou pratiquent encore sous le nom de "Patois"; douze millions de "Méridionnaux" s'expriment encore dans cette langue qu'ils soient Gascons, Languedociens, Provençaux ou Nord-Occitans (Limousin, Auvergne, Dauphiné). Le drame de l'Occitanie réside

...

dans le fait que les Occitans, contrairement aux Bretons et aux Basques, n'ont aucunement conscience de former un peuple, une ethnie qu'on dépossède de son passé et de son avenir. Certains croient encore que leur "patois" est un particularisme qui n'a rien à voir avec le village voisin et, lorsque ceux-ci découvrent qu'ils parlent une langue véritable, écrite et chantée plus d'un siècle avant les idiomes franciens et que "l'accent du midi" permet à l'homme d'oc d'affirmer sa personnalité propre et de prouver par ce fait que le français n'est pas sur son terrain naturel ; alors, à ce moment là, bien des vérités se dévoilent.



Oui, bien des vérités se dévoilent et tout d'abord la vérité historique. Dans les livres d'histoires, point de traces des "croisades" qui ont ravagé les pays d'oc pendant le Moyen Age mais, au contraire, fortifiant le mythe de la France "éternelle" et "encreée" de tout temps dans sa forme actuelle, de bons "clichés" historiquement mineurs nous sont présentés ; exemples : Le vase de Soissons, le pucelage de Jeanne d'Arc (?), le panache blanc d'Henri IV en passant par le : "Messieurs les Anglais, tirez les premiers !" etc, etc. Mais des massacres de Béziers, du pillage, des exactions, des bûchers dressés par l'Inquisition, pas une ligne ; il est vrai qu'il est plutôt gênant de dire et de montrer qu'il y a près de 7 siècles des centaines d'"Oradour" et autres ravages de même importance ont été perpétrés par les troupes françaises de Simon de Monfort, précurseur des "S.S.". Très éloignés du royaume de France, les pays de langue d'oc sont livrés à eux mêmes, c'est un véritable creuset de culture ; chacun discute de tout, les arts et les lettres fleurissent, c'est une société nouvelle qui se développe, une société de liberté où, au lieu de brûler les cathares (comme dans le nord) on les respecte, on discute avec eux, mieux même on les estime ; une société où la femme n'est pas considérée (comme dans le nord) comme un "objet" bon à rester dans son foyer en attendant le bon vouloir de son "seigneur et maître". Au contraire c'est à une véritable "libéralisation" de la femme à laquelle on assiste et, ce que la France du XX^{ème} siècle a tant de peine à réaliser, était déjà monnaie courante dans l'Occitanie du XIII^{ème} siècle. L'Occitanie, terre de liberté, dans ce monde du Moyen-âge caractérisé par le servage, la féodalité et l'emprise de l'Eglise sur la société et sur l'individu, était comme un défi.

Lorsque l'Eglise veut rattrapper la situation c'est déjà trop tard, elle se heurte à un pays, à une mentalité et, disons-le, à une civilisation à laquelle elle est étrangère : "Saint-Bernard" et Saint-Dominique échouent.

la persuasion ne marchant pas, le pape décide d'employer la force ; c'est la croisade dite "des Albigeois" qui de 1209 à 1244 va mettre à feu et à sang la terre Occitane.

La conquête :

Cette terre riche ouvrant sur la Méditerranée et où la féodalité disparaissait devant les libertés communales, devant la démocratie de véritables républiques consulaires, était depuis longtemps un objet de convoitise pour les rois de France ; la croisade contre "l'hérésie" cathare est un prétexte tout trouvé pour s'emparer de ces richesses. Le roi de France transforme la croisade en conquête ; une politique de la terre brûlée anéantit les richesses du midi, la guerre économique double l'invasion.

Pendant près de 40 années, ce n'est que guerres et massacres, des villages entiers soupçonnés d'abriter des "hérétiques" sont rasés, leurs habitants entraînés sur les bûchers ; on brûle de 200 à 300 personnes à la fois, les paysans qui vaquent aux travaux des champs sont systématiquement massacrés, les cultures, blés, vignes sont dévastées. Conduits par Simon de Montfort, les franciens sèment la mort et la terreur sur leur passage ; c'est la mise à sac de Béziers ; la voici racontée en ces termes par Guillaume le Breton, chapelain de Philippe Auguste : ".... Les ribauds et d'autres gens vils et sans armes, s'élançant sur la ville. À la surprise des nôtres (les croisés) et tandis qu'on criait "aux armes ! aux armes ! " ils franchissent les fossés et la muraille, la ville est prise en l'espace de deux ou trois heures. Et les nôtres, n'épargnant ni le sang, ni l'âge, ni le sexe firent périr par l'épée à peu près 20 000 personnes. Après un énorme massacre des ennemis, la cité toute entière a été pillée et brûlée. La vengeance divine l'a merveilleusement frappée..."

Mais les villes Occitanes se révoltent, dressent des barricades, Monfort est tué devant Toulouse (1219) " Lo lóp es môt ! visca Tolosa, ciutat radiosa !" chantent les toulousains. En 1226, Louis VIII, devenu roi de France, reprend le combat, Avignon et Beaucaire capitulent. Excommunié par le pape Honorius III, Raymond VII, Comte de Toulouse, comprend que son peuple, saigné à blanc ne peut plus résister. Il se rend à Paris où il est flagellé en public devant Notre-Dame.

L'Inquisition s'installe en Occitanie, c'est sous la forme répressive que l'Eglise qui a naguère négligé les pays d'oc, tente de reprendre les choses en mains, mais c'est trop tard et elle ne peut plus servir qu'à fournir une "gestapo" au régime francien.

1242, dernier sursaut Occitan, Raymond VIII tisse une coalition avec les autres souverains de l'Occitanie c'est à dire : Henri III d'Angleterre (Aquitaine) Frédéric d'Allemagne (Provence) et le roi d'Aragon. Mais Louis IX écrase un des alliés en Poitou et Raymond VII se retrouve seul....

En 1244, la prise de Monségur et le bûcher du "Camp del crémati" (plusieurs centaines de personnes brûlées) marquera la fin de la conquête de l'Occitanie centrale. Le bilan, pour l'époque, est énorme : près d'un million de morts ce qui fera dire à Chateaubriand : "... Dieu n'a jamais vu anéantir ainsi une race, une civilisation, une nation... et je suis arrivé à l'âge de cinquante ans pour savoir que mon pays était l'Occitanie..."

L'Annexion du reste de l'Occitanie :

Les rois de France se rendent compte que les terres du Comte de Toulouse ne sont qu'une partie des terres Occitanes prétendant avoir des droits sur les parties non encore annexées. L'Auvergne étant déjà conquise (1190), c'est au tour de la Provence d'être "pacifiée", la conquête dure dix ans (1251-1262). Une à une, Arles, Avignon, Marseille sont soumises ; le troubadour Boniface de Castellane, héros de la résistance s'exile en Italie... Les républiques consulaires sont supprimées. Après la conquête manquée de la Catalogne (1282-1291) ; les Français se rattrapent sur l'Aquitaine. C'est la guerre de cent ans qui oppose Gascons et Anglais aux Français. Les anglo-normands ont

eu l'habileté de laisser à l'Aquitaine son organisation démocratique et accorde aux villes fortes de nombreux privilèges : un exemple Saint-Macaire avait entre autres, le privilège de battre sa propre monnaie.



Le Prince de Galles était plus Occitan qu'Anglais (les archives de notre ville rescellent des lettres écrites en Gascon par le roi d'Angleterre et adressées aux jurats de Saint-Macaire) et Bordeaux capitale d'Aquitaine le soutient dans sa lutte contre les Français.

En 1350, le "prince noir", à la tête une centaine d'archers, Anglais et d'une poignée de Gascons (réputés pour leur courage et leur combattivité) met à Poitiers la chevalerie française en déroute. Mais en 1452, Charles VII écrase la résistance de la ligue des citées d'Aquitaine (dont faisait partie Saint-Macaire) qui avaient appelé à la rescousse les Anglais de Lord Talbot. Charles VII s'empare de Bordeaux et y supprime les libertés et les privilèges.

En 1481, toute l'Occitanie est aux français (à l'exception du Béarn qui maintiendra une certaine autonomie jusqu'au XVII^e siècle): la conquête est achevée, la colonisation commence.....

(à suivre)

Joël BAUDET.

INFOS - SAINT-MACAIRE :

VOUS INFORME :

Que le plan d'urbanisme du groupement Langon-Toulence-Saint-Macaire-Saint-Maixant-Saint Pierre de Mons-le Pian sur Garonne est mis en révision. Ceci signifie, comme c'est le cas dans de nombreuses agglomérations, qu'est à l'étude un plan d'occupation des sols (P.O.S.). Le pos reprendra probablement les options déjà déterminées par le plan d'urbanisme mais à la différence de ce dernier, sera opposable à un tiers. De plus, l'objet des P.O.S est de permettre la constitution de réserves foncières où les collectivités locales ont un

droit de préemption sur l'achat des terrains afin de mettre en place les équipements publics indispensables. Le P.O.S fera certainement l'objet d'une nouvelle enquête qui permettra aux publics de faire ses observations sur les options d'aménagement, les coefficients d'occupation du sol par zone ainsi déterminés. Ce problème sera le thème d'un article d'explication du prochain " ~~Seminaire~~ ".

S'INTERROGE :

à ce sujet, sur l'avenir de la départementale 10 Saint-Macaire-Bordeaux par Saint-Maixant qui pour l'instant se trouve interrompue par la bretelle de déviation de la RN 113. Cette situation même provisoire aboutit à détourner définitivement les Maixantais de leur chef lieu de canton. Les fans de "Langon", métropole régionale, doivent de réjouir d'une telle situation qui entre dans leur volonté de réduire Saint-Macaire à l'état de banlieue de Langon. Mais la Garonne est là, empêchant pour le moins la continuité de l'agglomération de se concrétiser, à moins qu'on ne remblaye toutes les terres inondables... chiche!!!

VOUS ANNONCE :

Que le comité des fêtes a décidé de supprimer le bal du dimanche après-midi pour tenter quelque chose de différent peut-être une manifestation sportive exceptionnelle, peut-être un spectacle théâtral itinérant. Domage pour certains que LUIS MARIANO soit décédé ! (cf REFERENDUM page 16)

A NOTE :

La récente création d'une nouvelle association cantonale : l'amicale des anciens d'Algérie, qui compte 70 à 80 adhérents. Les membres de cette association se sont retrouvés courant décembre pour une quinzaine chez "Paulette" à Saint-Macaire.

SAUVE :

L'officialisation du mouvement "Musique en Bazadais" dont le siège social a été fixé à Langon et la présidence confiée à Mademoiselle de BARRITAULT de Mazères. Les représentants de Saint-Macaire au conseil d'administration sont J.M BILLA, Christian DESMOULINS et Michel LABROUSSE.

Prochaine manifestation prévue : le 18 Janvier, concert en l'Eglise Saint-Gervais de Langon avec l'orchestre de chambre J.F PAILLARD et l'ensemble vocal d'Aquitaine dirigé par Eliane LAVAIL ; en Avril, concert donné par la chorale de Cadillac au château des Ducs d'Épernon ; en Mai, animation musicale à Saint-Macaire dans des endroits divers de la cité mais ceci est à l'état de projet pour l'instant.

A RECONNU :

Parmi les musiciens de l'orchestre symphonique de Bordeaux, lors de son récent passage dans la cathédrale de Bazas, un trompettiste macarien : le fils du peintre Monsieur LAFITTE habitant au quartier du moulin.

VOUS RAPELLE :

que les visites touristiques se font de plus en plus nombreuses. Tout récemment la société bordelaise "les amis des musées" a ainsi passé la journée à Saint-Macaire, ainsi qu'un groupe de jeunes de "Bordeaux-accueille".

FELICITE :

Monsieur et Madame SAUSSIN pour la restauration de la façade de leur maison située rue D'Aulède ; un exemple parfait de l'adaptation d'une vieille demeure aux conditions de la vie actuelle, et de sa mise en valeur par le respect de son originalité.

VOUS CONFIRME :

Que les jeunes qui travaillent à la restauration du prieuré n'appartiennent à aucune organisation politique ou religieuse. Leur seul but demeure la remise en état du bâtiment afin que celui-ci, passé dans le domaine communal soit ouvert à diverses activités. Que ceci soit bien entendu, une fois pour toute. Ha ! Mais...!

VOUS COMMUNIQUE :

Le détail des revues qui sont à votre disposition au prieuré ou à commander à Joël BAUDET
33490. PIAN /s/ GARONNE

Revues concernant Saint-Macaire :

- "Saint-Macaire", plan archéologique des édifices intéressants disparus ou existants - FRS 1,00.
- "Saint-Macaire plan de visite de la vieille ville", montrant les édifices les plus intéressants - FRS 1,00
- "Sen-machari ciutat dé l'edat méjana". plan de visite en langue Occitane - FRS 1,00
- "Senmachari" journal local - FRS 2,00- numéros 1,2,3.
- "Saint-Macaire" circulaire d'informations sur la protection de la vieille ville - FRS 1,00 - (gratuit pour les propriétaires de maisons dans l'aire protégée.)
- "Saint-Macaire fill eule de Bordeaux" dépliant touristique gratuit, (disponible en grand nombre)
- "Saint-Macaire" cité médiévale par H. GIRAUD et H. AVISSEAU. - FRS 5,00 - histoire résumée-
- "Saint-Macaire" plaquette réalisée sur notre ville par la classe de 5ième du CES Grand Parc à Bordeaux. -FRS 3,00-

Revues Occitanes :

- "L'Occitanisme, qu'es aquo ?" FRS 5,00.
- "Gironde terre occitane" plaquette réalisée par la section recherche de l'ostau occitan à Bordeaux - FRS 7,00-
- "La littérature gasconne du Bordelais" par Pierre Louis Berthaud -FRS 10,00-
- "L'ensemble culturel occitano -catalan", cahier pédagogique de l'institut d'études occitanes -FRS 3,00.
- "Diccionari francés-occitan" par Cristian Rapin - FRS 25,00.
- "Trés castels del diable" conte occitan -FRS 9,00.
- "Condes deus monts é de las arribéras" contes occitans recueillis par Jacques Boissontier et Robert Darrigrand - FRS 10,00.
- "Occitania nova" revue mensuelle, plusieurs numéros, -FRS 2,50.
- "Foble d'oc" revue mensuelle, plusieurs numéros, - FRS 2,00-
- "Per noste" bulletin de liaison de l'I.R.E.O. - FRS 1,50-
- Cartes postales occitanistes - FRS 0,10.
- Ecussons "Oc" auto-collants- FRS 2,00-

Charlie D'OC.

DOCUMENT: "L'origine des noms de nos familles."

L'étude des noms de nos familles présente un intérêt tout particulier car ils demeurent les seuls à conserver des traits originaux du passé et par conséquent de notre ascendance gasconne. EN effet, désormais, les prénoms ne sont plus choisis en fonction du culte des Saints, des traditions familiales ou des usages locaux, mais en fonction de l'appartenance à un milieu social ou d'une mode commune à toute la France.

Avant d'analyser l'éthymologie de quelques-uns des noms de famille courants dans notre région, il importe de préciser les usages qui avaient cours dans la Gascogne bordelaise et dans l'occitanie en général quant à la façon de se nommer.

Jusqu'au XIII^e siècle, seuls existaient des noms liés à un seul individu à la fois, noms qui du XIII^e au XVI^e siècle se sont transmis héréditairement aux membres du groupe familial sans que disparaissent pour autant les noms individuels librement choisis. Cette liberté de la dénomination s'est depuis toujours exprimée avec force imagination dans les surnoms et sobriquets; les "chaffres", encore courant de nos jours et parfois transmis héréditairement.

Les noms de nos familles sont donc le plus souvent issus d'un nom particulier à un individu qui pouvait être un nom de baptême, un sobriquet ou un nom tiré du lieu d'origine de l'individu. (Nous excluons à priori dans cette étude tous les noms d'origine "gavache" qui appellent une étude particulière.)

....



La façade de la maison de M^{me} SAUSSIN
repaintée par Mrs Jean et Robert Thomas

La machine à vapeur datant de 1914
alimentant en énergie la tonnellerie
mécanique de Langon et fonctionnant
encore de nos jours



Les ouvriers tonneliers dans un atelier
patronal en 1908 (Libourne ?)
arborant fièrement leurs outils.



Reproduction
interdite

Les noms de baptême devenus noms de famille :

Les noms de baptême d'origine germanique importés durant le haut moyen âge par les Wisigoths puis par les Francs se perpétuent nombreux dans les noms de famille, mais transcrits en gascon. Giraud, Arnaud, Gaubert, ou Jaubert, sont les plus caractéristiques. Mondiet, diminutif de Raymond, définit une famille qui donna à Saint-Macaire de nombreux jurats et dont une branche subsiste à Saint-Pierre d'Aurillac. Aymeric a été diminué et gasconisé en Eyquem, nom qu'a porté une riche famille macarienne (dont le logis est devenu bien plus tard la bouche-rie Lacave et le Cercle Français) et dont une branche eut pour rejeton l'illustre Michel Eyquem dit Montaigne.

L'influence germanique se fait parfois plus nette comme dans Mounissens, diminutif de Raymond, modifié par le suffixe wisigothique "ens" que l'on retrouve dans des noms de lieux comme Semens ou Sigalens.

Les noms de baptême implantés par le christianisme demeurent importants bien sûr dans la formation des noms de famille : le prénom hébreux Michel a engendré les noms de famille Michaud ou Miquen (traduction gasconne de Michel), tandis que le prénom grec de Stéphanos (Etienne en Français) est devenu Estébe, Esteban ou Estéve. Le plus courant des prénoms d'origine latine, c'est bien sur Pey (Pierre) que l'on retrouve associé à des suffixes ou à d'autres mots dans : Peyromet, Perromat, Peyriguey, Peydecastaing, ou Peyberland. Vidal ou Videau proviennent également d'un prénom latin, Vidus.

Il faut noter que les prénoms les usités durant le moyen âge dans la Gascogne Bordelaise, se résumaient à Arnaud, Guilhen (Guillaume), Raymon, Jehan et Amamieu, pour la plus grande part d'origine germanique ; le premier maire connue de Saint-Macaire au début du XIII^e siècle s'appelait Raymon-Guilhem Aymeric.

Les surnoms ou sobriquets devenus noms de famille :

Certains sobriquets ne pouvaient manquer de se transmettre héréditairement : ainsi en est-il de Maurin ou Sarrazin faisant allusion à la couleur de la peau, comparable à celle des Maures ou des Sarrazins. Pelot (voleur), Manat (homme aux grandes mains), Pagnot (sot) se sont également maintenus.

Les surnoms professionnels se sont eux aussi fixés dans les noms de famille ; Sabathier le cordonnier, Faure le forgeron, Cousiney le cuisinier, Barbey le barbier, Bouey le bœuvier, Teheney le tisserand, Moulinier le meunier, etc... Le lien de parenté joue aussi son rôle : ainsi Nebout vient de neveux etc...

Les lieux d'origine devenus noms de famille :

Les noms de famille ont souvent pour origine un nom de localité ou de lieu caractéristique marquant l'origine de l'individu. Et, encore de nos jours, nous utilisons souvent des surnoms pour qualifier plus facilement tel ou tel étranger séjournant dans la commune, ou bien tel ou tel des nôtres se distinguant par des activités jugées excentriques.

Bourguignon indique évidemment un ressortissant de la Bourgogne à l'origine de la famille portant ce nom. Les localités landaises ont donné naissance à des noms de famille très nombreux : Callen, Contis, Sore, etc...

Plus précis dans la localisation, Putrabey indique comme origine une colline fréquentée par les chèvres, Lafon un endroit où coule une fontaine, Larrieu la rive d'un ruisseau, Vallade, Labat ou Labatut le fond d'une vallée, Gourgues un endroit profond dans un cours d'eau.

Dubos, Dubreuilh ramènent aux formations végétales, ainsi que Sauboy (avec maintien de l'article archaïque "sau"). Tastet ou Lataste sont issus d'un endroit caractérisé par un hêtre, Tauzin ou Ducasse par une chêne, Broustet par un taillis, Duprat par un pré. Encore plus précis par la définition du lieu d'origine, Coudane se réfère à un champ en forme de courroie, Grattecap à un lieu silencieux propre à la tristesse et à la réflexion.

Cazau, Cazaubon, Cazenave, Lacaze se rattachent à la même racine "casau" désignant le jardin potager attenant à la maison "l'ostau". Dubourdieu, Dumas, Billa, se rapportent au type d'exploitation ou de propriété gasconnes, le "bourdieu",

typiquement bordelais, le "mas" terme provençal et la "villa" réminiscence gallo-romaine Castets, Li, se rapporte au château, Abadié ou Capelle à un édifice religieux, Dutreuilh à un type de construction économique. Enfin, Lafourcade ("la fourche") ou Cami sont issus d'un chemin particulier ou d'un carrefour précis de chemins.

L'intérêt de la toponymie :

La liste pourrait bien entendu se prolonger indéfiniment et nous invitons les personnes intéressées à nous poser des questions ou à proposer des solutions quant à l'origine des noms de leur famille ou de familles de leur connaissance. D'ores et déjà, il nous a semblé utile de donner un aperçu sur cette étude afin d'en révéler l'intérêt car il suffit de se pencher un temps soit peu sur les noms de famille de notre région pour qu'apparaissent les apports dus à la christianisation, aux invasions barbares (surtout des Wisigoths) et à la formation du dialecte gascon stabilisé vers le X^e ou XI^e siècle. Apparaissent aussi l'importance respective des corporations artisanales, les mouvements de population à l'intérieur de notre région, etc... Enfin, les surnoms, les sobriquets, en un mot les "chaffres", demeurent les plus vivants reflets de la mentalité d'une population, de son échelle de valeurs et de ses coutumes. Et de même que les Grecs de l'Antiquité qualifiaient "Barbares" tous les étrangers à leur race ; les Occitans et en particulier les Gascons appellent "gavaches" les étrangers à leur région et en particulier les hommes du Nord dont les Charentais (dont le domaine d'élection est demeuré occitan jusqu'au XV^e siècle).

Dans un prochain article, outre les éventuels renseignements, apportés par les lecteurs, nous aborderons les mêmes problèmes pour les noms de lieux et pour les anciens noms des rues de Saint-Macaire.

J.M BILLA (d'après A. CAVIGNAC)
dans : "Gironde,
terre occitane"

ANECDOTE: "Soyons sérieux!"

Dans notre ville, nous assistons très souvent à la venue de "rallye" touristiques. Les "rallymen", papiers et crayons en mains, s'éparpillent dans les rues du vieux St-Macaire interrogent les Macariens pour avoir, dans les délais les plus brefs, le renseignement qui leur permettra de gagner rapidement la prochaine étape de leur parcours. Cela c'est le folklore... mais ne riez pas car, plus folkloriques encore, sont les réponses données par des Macariens. En voici quelques exemples : Construction des remparts par Du Guesclin en 1610 pour certains, et en 1886 pour d'autres. Le buste qui se trouve à l'angle de la rue des Bancs et de la rue de l'Eglise est tour à tour : Carnot, Lavoisier, un commandant Anglais de la guerre de cent ans, Mirabeau, etc... (Il est étonnant que personne n'ait pensé au grand-père de Guy Lux.)

Ceux qui énoncent de telles fantaisies ne se rendent pas compte qu'ils montrent ainsi aux gens de l'extérieur un bien triste visage de Saint-Macaire. Pourtant il existe des plaquettes, des revues, des plans et dépliants faciles à se procurer, concernant notre ville et donnant un résumé détaillé de l'Histoire de Saint-Macaire. Alors... faudra-t-il en arriver à faire des visites commentées de Saint-Macaire pour les Macariens... ? L'idée est à suivre...

J. BAUDET

SPORTS: "Le football à l'A.S.M." (suite)

Mais ce dont nous avons le plus besoin, ce sont des responsables d'équipes, pas obligatoirement d'anciens joueurs, mais des responsables aimant les jeunes, sachant les comprendre, et surtout les supporter; s'il y a parmi nos lecteurs des bonnes volontés, qu'ils viennent voir Monsieur BARBE toujours à la disposition

de tous, surtout pour notre jeunesse; à ces personnes énumérées plus haut aux diverses responsabilités, ajoutons comme membres du bureau, Messieurs SAN JOSE, FONDEVILLE, BROUSTET, LANNELUC, SANZ, puis plus obscurément car nous les voyons moins Mesdames CLAVERIE qui lave toutes les semaines les trois jeux de maillots Séniors, puis Madame BARBE qui entretient les sept jeux de maillots des jeunes, change les équipements au fur et à mesure qu'ils sont trop petits, qui apporte les boissons chaudes au terrain quand le temps est trop dur, confectionne les repas de fin de saison pour les cadets et minimes, et participe avec mesdames Bouey, Escabasse, Dubernet² la Sortie au Pyla des pupilles et poussins au mois de mai quand les championnats sont finis; c'est là qu'il faut les voir nos tous petits: à l'aube de cette journée, ce rassemblement sur la place, et cette discipline déjà manifestée à cet âge, la formation des groupes, cette ambiance de fête, les problèmes du voyage avec les estomacs fragiles, l'arrivée à Arcachon avec séance Photos d'identités au Photomaton de la gare, pour le renouvellement des licences de la saison suivante, puis direction le Pyla avec arrêt à la Grande plage du Mouleau; pourtant le temps n'est pas favorable, les enfants n'en ont cure, on fait trem-pette des pieds, même un s'allonge tout habillé dans l'eau; mais comme c'est dur d'avoir attendu toute une saison pour cette journée et seulement regarder l'étendu du liquide, puis nous repartons vers la dune où nous arrivons à 10h 30; un quart d'heure de flottement, le temps de trouver un emplacement abrité car il pleut doucement, et le soleil enfin fait une timide apparition, tous nos jeunes partent à l'assaut de la dune; il est 11 h; les responsables de groupes: Yves Pallaruello, Patrick Truffier, Bernard Barbé, organisent des jeux, tandis que nos cordons bleus qui sont Mesdames Dubernet, Bouey, Barbé, confectionnent sandwiches en tous genres car c'est quarante trois affamés qui se présentent à 12h 30, et ce n'est enfin qu'à 13h 30 que tout ce monde est rassasié, et tous repartent à l'assaut de la montagne de sable jusqu'à 14h 30, le temps pour nos maîtresses de maisons de ranger et faire le ménage, et nous repartons vers l'aquarium que la plupart de nos enfants n'ont jamais vu et s'instruisent sérieusement, puis nous passons à la baignade et aux jeux sur le sable jusqu'à 18 h, enfin tout le monde à l'air bien fatigué et content et nous repartons pour notre bon vieux St-Macaire avec arrêt buffet sur la place de Salles à 19h, et nous rentrons heureux et contents à 20h. Qui donc pourrait dire que l'AS. MACARIENNE ne fait pas oeuvre utile pour les jeunes.

A SUIVRE

F. BARBE

LOISIRS: "Le Comité des fêtes en Auvergne."

Le traditionnel voyage du Comité des Fêtes s'est déroulé cette année les 8 et 9 Septembre. Pour cette nouvelle sortie, un circuit à travers l'Auvergne avait été retenu à l'unanimité par les membres du comité des fêtes. C'est ainsi qu'un bon nombre de Macariens purent pendant 2 jours très animés, découvrir de nombreux sites et paysages intéressants. La première journée nous amena à TULLE puis à BORT LES ORGUES où nous attendait un bon déjeuner. Après s'être bien réconfortés, le car reprit la route de CLERMONT FERRANT en faisant de nombreux arrêts à la BOURBOULE, au MONT-DORE, au LAC CHAMBON, puis SAINT-NECTAIRE (son fameux pastis et sa très belle église romane) puis Clermont-Ferrant fin de la première journée ou un repos bien mérité fut le bien venu. (Pas pour les jeunes qui ont malheureusement trouvé un "dancing" sur leur chemin). Après une nuit agitée où l'on a pu assister dans les couloirs de l'hôtel à une irruption "d'esprits frappeurs", départ de la 2ième étape qui nous conduisit tout d'abord au Pic du Lioran en passant par Issoire, et Murat; les plus courageux et les plus curieux prirent le téléphérique et furent récompensés par la découverte du magnifique panorama sur les Monts d'Auvergne.

Après un repas pris dans une joyeuse ambiance, nous reprenions le chemin du retour avec une halte à AURILLAC où les plus gourmands en profitèrent pour acheter des

fromages ("AQUO PUT LOU ROUMAGIE TOUT LOU LOUNG DOU CAMIN"), puis ce fut
CORS et son pont Valentré enfin Marmande et St-Macaire.

Ce qui ressort de ce périple Auvergnat, c'est surtout l'ambiance et la cohésion qui régna parmi les participants.

Cela a permis également outre la découverte d'une région aux paysages diversifiés de nombreux échanges de vue entre jeunes et moins jeunes concernant l'organisation des fêtes et manifestations à venir dans notre ville.

Enfin nous félicitons notre Président pour la parfaite organisation de ce voyage qui nous l'espérons a été au goût de tous.

C. et A. TAUZIN

REFERENDUM SAINT-JEAN :

Dans le cadre des fêtes de la St-Jean, le comité des Fêtes a décidé de supprimer le bal du dimanche après-midi trop peu fréquenté. A cette occasion, et par le biais du journal "Semmachari", il organise une consultation auprès de tous les macariens pour essayer de connaître leurs idées et leurs désirs, ceci dans le but de pouvoir organiser des manifestations nouvelles et au goût de tous.

(mettre une croix devant votre choix ou vos choix)

1° Que désirez-vous le dimanche après-midi :

- Théâtre moderne
- Théâtre classique
- Opérettes
- Récital de batteries-fanfars
- Défilé de majorettes
- Groupe folklorique
- Concert de musique classique (intérieur ou plein air)
- Chant choral
- Concert de musique "pop"
- Tournoi de football
- Auto-cross
- Concours hippique
- Démonstration de judo
- Autres suggestions...

2° Etes-vous pour :

- Des manifestations au centre même de la fête (allées des Tilleuls, Place de l'Horloge).
- Des manifestations décentralisées : (bord de Garonne, terrain de sport, place du Marcadiou).

Quel est votre âge :

(A découper suivant le pointillé)

Par vos nombreuses réponses, vous contribuerez ainsi à l'organisation de manifestations originales et à l'animation plus complète de votre ville pendant la fête locale. Soyez aimable pour renvoyer vos réponses au correspondant du journal qui les transmettra à notre Président Monsieur Yves Chavaneau.

A ADRESSER à : JOEL BAUDET. L'Eglise
33490. Pan/0/Garonne -

Merci d'avance.

LE COMITE DES FETES

CHASSE : La situation chez nous."

17

Un projet de réforme de la chasse va être présenté au Parlement prochainement. Cette décision ne peut laisser indifférents les chasseurs macariens, et girondins en général, dont la fédération est la plus nombreuse en France.

Le projet de réforme :

Il s'agit de mettre à jour la législation entrée en vigueur en 1844 et qui concerne désormais 2.253.000 chasseurs français. Si elle est votée, la réforme subordonne à un examen la délivrance du permis de chasse (pour les nouveaux chasseurs s'entend).

Cet examen sera destiné à "s'assurer des aptitudes du demandeur pour l'emploi des armes de chasse, ainsi qu'à vérifier la bonne connaissance des lois et des règlements concernant la police de la chasse".

Ainsi le permis sera-t-il refusé aux malades mentaux en traitement ou aux alcooliques présumés dangereux, et accordé sous contrôle aux personnes victimes de troubles physiques.

La réforme ne s'arrête pas là et tente de diminuer le décalage sans cesse croissant entre le nombre des chasseurs et la quantité de gibiers sauvages.

Ainsi seront interdits la capture au filet, l'utilisation d'engins à moteur ou de moyens de radiocommunication pour le rabat ou la conduite de la chasse, la destruction permanente de certains animaux, la destruction et le transport de nichées et portées. Le droit de chasser dans un enclos sera limité aux gibiers à poil.

Le préfet pourra limiter les jours de la semaine et les heures de chasse pendant la campagne et, en cas de calamité, suspendre purement et simplement le droit de chasse.

Toutes ses mesures vont de pair avec un aggravement des sanctions et la mise en vigueur de nouvelles réglementations concernant notamment le transport et la commercialisation du gibier.

Pourquoi tant de chasseurs en Gironde ?

Ces mesures sont sensibles au plus haut point auprès des chasseurs de la région qui se recrutent dans toutes les couches sociales et sont de plus en plus nombreux. Nous avons demandé à Maître Allien, ancien président de la Fédération Girondine puis de la Fédération Nationale de la chasse, de nous éclaircir sur le recrutement exceptionnel des chasseurs en Gironde.

Il semble que le morcellement de la propriété, due à la monoculture de la vigne en Bordelais, soit pour beaucoup dans ce phénomène. Ancestralement, chaque propriétaire jouit du droit de chasse sur ses terres mais, l'exiguité de ces mêmes terres a très tôt amené la généralisation du droit de chasse à tout un chacun, membre de la commune puis inscrit à la société de chasse locale ou cantonale.

D'autre part les Landes de Bordeaux et de Bazas ont de tout temps à jamais offert des réserves importantes de gibiers ainsi que dans un passé plus lointain les forêts de l'Entre deux Mers et de la Benauge.

Et, de fait, la chasse est entrée dans les mœurs comme la définition de la cuisine locale. Il s'agit d'une composante importante de la mentalité régionale, admise par tous puisque beaucoup d'entre nous choisissent leurs congés annuels au moment de l'ouverture et que certaines entreprises ferment même leurs portes lorsqu'approche la chasse à la palombe.

Car précisément, notre région se situe sur le passage de nombreux oiseaux migrateurs et notamment au carrefour de deux axes de migration des palombes. En effet, les palombes nordiques venues en longenant le littoral atlantique rejoignent chez nous les palombes venues de l'est européen par l'Auvergne, avant de gagner ensemble l'Afrique du nord.

...

Les problèmes : "les viandards" ?

Mais tous ces avantages s'éroussent considérablement si l'on étudie de plus près la situation. La monoculture de la vigne a réduit à de minuscules lambeaux boisés les forêts de l'Entre deux mers. D'autre part, le nombre de chasseurs citadins s'accroît au fur et à mesure que se développe l'exode rural et la venue d'étrangers à la région de Bordeaux.

D'une part, tous les chasseurs se ruent dans les landes girondines et surtout dans les départements limitrophes. D'autre part, la plupart perdent ou n'ont jamais eu le sens d'un respect minimum des cultures et des règles de courtoisie qui vont de pair avec le libre exercice de la chasse, caractéristiques de la Gironde et des Landes.

Déjà la Dordogne a limité cet exercice à certains jours et heures de la semaine pour éviter les déprédations de cultures. Au moment de l'ouverture, les concentrations excessives de chasseurs suscitent de nombreux accidents et le nombre sans cesse croissant de "viandards" entraîne l'abandon progressif d'une règle essentielle : on laisse le gibier à celui qui le premier l'a vu.

La recrudescence des "viandards" n'est pas liée aux disparités des classes sociales. Il existe des "Messieurs" de la chasse dans tous les milieux. Mais on peut avancer sans risque de se tromper que ce problème est lié à l'urbanisation Bordelaise. Ceux qui deviennent citadins perdent les notions élémentaires qui régissaient la chasse dans notre région et arrivent à ne considérer la chasse non plus comme un sport, mais comme un défoulement délirant.

Ainsi pour certains, l'efficacité d'une chasse se note-t-elle surtout au nombre de cartouches tirées et à l'ampleur des massacres collectifs de chevreuils, sangliers et autres animaux.

L'évolution probable :

Il va sans dire, que des remèdes devront être trouvés à ces problèmes. La majeure partie des véritables chasseurs est favorable en Gironde comme dans les landes à une restriction de la liberté de la chasse à certains jours et heures de la semaine. Déjà certaines sociétés comme celle de Saint-André du Bois ont adoptées des mesures conservatoires qui ont le mérite d'être efficaces.

Il est de toute manière certain que le projet national de réforme va modifier considérablement les données du problème. Nous invitons les chasseurs de Saint-Macaire ou du canton à donner leur avis sur cette façon de considérer la chasse en Gironde; avis que nous publirons volontier dans les colonnes de ce journal.

J.M. BILLA.

UN MACARIEN : "Robert Escarpit."

"Nous habitons une grande maison près de l'ancien canal à demi emboîré où venaient autrefois se garer les péniches. Debout à quatre heures, mon père travaillait au jardin ou bien allait sur la Garonne lever ses lignes et lancer son tramail. Dans cette

...

vallée heureuse, la chasse et la pêche emplissent la vie... A huit heures, mon père prenait sur le pouce un petit déjeuner de jambon et d'omelette, puis s'en allait à l'école commencer sa journée de travail..."

"Les odeurs de printemps étaient celles des vases de la Garonne remuées par les inondations sur les graviers et les jetins, quand des villages entiers pêchent la lamproie et l'alose. Les odeurs d'été étaient celles du jardin... ou celles des tilleuls sur la mail. Les odeurs d'automne, les plus riches et les plus belles, étaient celles des greniers où poires et chasselas finissaient leur maturation. Mais, d'un bout à l'autre de l'année, l'odeur éternelle de Saint-Macaire était l'odeur de vendange restée aux creux des barriques, sur lesquelles les tonneliers scandaient leurs chants à grands coups de maillet, et réveillée, exacerbée, rajeunie par ce printemps de la Garonne qu'est la mi-Septembre du raisin.

Non d'accord, je suis en train de gâtifier sur des souvenirs d'enfance. Il faut que je songe à ma réputation de voltairien sans cœur et sans âme. Mais qu'on se rassure, les odeurs de Saint-Macaire me sont précieuses moins parce qu'elles font partie de mon passé, que parce qu'elles font partie de mon présent."

Ces quelques lignes sont tirées des "Paramémoires d'un gaulois", écrites par, on s'en doute, un macarien : ROBERT ESCARPIT. Robert Escarpit est né le 24 Avril 1918 sur la place du "Marché aux cochons", c'est à dire face à la porte de l'horloge. Son père, exerçait le métier d'instituteur à l'école communale et devait transplanter sa famille dans une maison de la rue des frères Cordeliers (actuelle propriété de Monsieur SUDERY). Alors que le petit Robert n'est âgé que de huit ans, les Escarpit regagnent Langon. Puis c'est le cheminement des études qui aboutissent à l'agrégation d'anglais et au doctorat es lettres. Actuellement, Robert Escarpit dirige à l'université de Bordeaux, l'institut de littérature et des techniques de masse. Mais Saint-Macaire demeure ancré dans ses souvenirs puisque les découvertes de l'enfance frappent définitivement l'imagination des hommes : "Est ce dû à mon type de mémoire?" De mes cinq années de Saint-Macaire, les cinq premières de ma vie, j'ai retenu d'abord des odeurs, puis des couleurs et des sons. Mes souvenirs sont comme des diapositives extrêmement lumineuses, mais fixes. Rien n'y bouge.... La scierie flambe au coin de la rue et sa fournaise immobile se couronne de gerbes d'oraffleurant la résine chaude....

La garonne en crue apporte jusqu'aux marches du perron des relents de vase grise et j'y plonge une épingle recourbée au bout d'un fil de coton blanc....

Le soleil violet dans un ciel ocre sent le pain grillé et quelque un dit que la forêt brûle du côté de Villandraut.....

De toutes ces images, la plus ancienne se situe dans la cour de l'école maternelle, sous le gros marronnier. Je suis en train d'improviser une chanson... Sous l'oeil pensif d'un camarade en sabots et tablier noir comme moi, comme moi les cheveux ras tondus par précaution contre les poux. Quant à l'odeur, c'est, envahissante et scolaire, celle des cabinets...." Et Robert Escarpit revient parfois à Saint-Macaire pour revoir cette cité qui lui a apporté tant de ressources poétiques et littéraires. Si dans "Paramémoires d'un Gaulois" il raconte Saint-Macaire, puis Langon, l'encrecôte, le Barsac, les repas de famille, Etc...

Dans "Honorius Pape" il s'engage résolument dans la fiction. Une fiction qui restée liée à son ascendance macarienne puisque pour les besoins de la cause, il imagine que le monde entier est englouti par un cataclysme et que seuls subsistent le Pays basque, les Landes devenues "far-west" et une île : Saint-Macaire, bien sûr. Or, un car de scientifiques se rendant à un congrès s'est arrêté au cercle de l'Union sur les allées des Tilleuls, ce qui a sauvé de la disparition la seule élite subsistante. Mais il serait trop long de dissérer ainsi sur "Honorius Pape".

Sachons seulement que Saint-Macaire a marqué un véritable écrivain qui a su lui témoigner sa gratitude en la portant dans sa mémoire visuelle et surtout écrite.

Nous évoquerons l'oeuvre et la personne de Robert Escarpit dans de prochains articles et nous nous donnons pour but de rendre possible la connaissance de ses livres directement à Saint-Macaire.

J.M BILLA

Saint-Macaire ou "SEMMACHARI", notes et informations sur la vie locale, déclaré au Procureur de la République près le Tribunal de Bordeaux le 25/7/1972.

COMITE DE PUBLICATION : Le bureau de la Société "Histoire et Tourisme à SAINT-MACAIRE".

PRESIDENTE D'HONNEUR : Jacqueline ROBY, Directrice d'Ecole.

PRESIDENT, GERANT DU JOURNAL : Jean-Marie BILLA, Etudiant.

VICE-PRESIDENTS: René LAGAHUZERE, Président des "Amis du Bas-Pian"
Robert THOMAS, Artisan Maçon.

SECRETAIRES : Joel BAUDET, Viticulteur ; Michel LABROUSSE Etudiant

TRESORIER : Jacques FLORENTIN, retraité ; Alain FALISSARD Etudiant

MEMBRES : Madame Veuve André VIDAL, doyenne de la Société ;
Roland BAUDET, viticulteur ; Bernard CAPDEVILLE, artisan Charpentier ; François DELAHAYE, mécanicien-prothésiste ;
Alain DUMEAU antiquaire ; Pierre FALISSARD artisan-menuisier ; Jacques GRATECAP étudiant ; Claude LORNIOT
Directeur d'Ecole ; Michel VIDAL représentant ; Monsieur et Madame GUERIN.

CORRESPONDANCES-SUGGESTIONS ET ARTICLES : s'adresser à Joel BAUDET
BAS-PIAN 33490 - SAINT-MACAIRE.
